



NEWSLETTER

MAI 2018



AGENDA & GRANDS ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

TÉLÉSIÈGES EXPRESS DES CHAVANNES ET DES NAUCHETS :

Préouverture les week-ends :
26 et 27 Mai, 2 et 3 Juin, 9 et 10 Juin

Puis ouverture totale :
Du samedi 16 juin au dimanche
2 septembre 2018

MONT-CHÉRY :

Du samedi 16 Juin au dimanche 2
Septembre 2018 (16-24 Juin : piétons et
VTT participants Crankworx uniquement)

LAC DES ÉCOLES ET PARC AQUATIQUE WIBIT :

Du mercredi 20 juin jusqu'au
dimanche 2 Sept. 2018

ÉVÈNEMENTS

CRANKWORX

5 jours d'épreuves sportives et d'animations,
du mercredi 20 au dimanche 24
Juin 2018.

PASS' PORTES DU SOLEIL MTB

La randonnée Mountain Bike entre
France et Suisse sur le domaine des
Portes du Soleil aura lieu du vendredi 29
Juin au dimanche 1^{er} Juillet 2018

FESTIVAL DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE

La 18^{ème} édition du festival aura lieu les
20, 21, et 22 Juillet 2018 sur le thème
« La musique et le temps »

LOUNGE MUSIQUE FESTIVAL

8^{ème} édition du lundi 06 Août au
dimanche 19 Août 2018, tous les jours
de 10h à 23h

BILAN DE L'HIVER

Avec un enneigement exceptionnel, et malgré une météo capricieuse, le bilan de la saison 2017/18 est positif.

Cet hiver rigoureux n'a pas simplifié la vie des agents des services techniques de la commune qui ont été amenés à gérer de grosses quantités de neige tout au long de l'hiver. Ils ont tout mis en œuvre pour rendre les voies communales accessibles dans les meilleurs délais pour la sécurité de tous. Les nombreuses précipitations de l'hiver ont eu d'autres incidences sur les voies de circulation : Le 04 Janvier 2018, la RD 902 a été coupée par le débordement d'un cours d'eau. Fort heureusement, la situation a pu être rétablie dès le lendemain avec la mise en place d'une circulation par alternance.

9.31 m
de neige cumulés au village

35 jours
d'opérations de déneigement
des voies de circulation

+ 27%
de passages
aux remontées mécaniques

986 014
passages
au Ranfoilly Express

Certes, le beau temps n'a pas toujours été au rendez-vous, mais ces conditions hivernales nous ont permis de connaître une fréquentation largement supérieure à celle de l'an dernier : côté du domaine skiable, la Sagets relève une hausse des passages de 27%.

Avec cet enneigement exceptionnel (9.31 m de neige cumulés au village sur toute la saison), le nouveau télésiège du Ranfoilly a pu faire son « baptême du feu ». Il s'est approché à lui seul de la barre du millionième passage, comptabilisant 986 014 passages, soit une augmentation de 20% par rapport à la meilleure saison de l'ancien appareil (Hiver 2012-2013). L'appareil a tourné sans problème tout l'hiver pour le plus grand bonheur des skieurs qui ont pu apprécier la rapidité et le confort de cette nouvelle installation.

L'heure est maintenant à la préparation de la saison d'été qui sera riche en événements avec entre autres la 3^{ème} édition des Crankworx, le festival de la musique mécanique et le Lounge musique festival.

Retrouvez le calendrier complet des événements et animations de l'été sur le site www.lesgets.com

Bonne intersaison à tous !

INFOS MOBILITÉ

NAVETTES GRATUITES

Le service de Navettes Gratuites fonctionnera du **02 Juillet au 02 Septembre 2018**, toutes les heures de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

PETIT-TRAIN

Le petit train circulera pour Crankworx du **20 au 24 Juin**, puis en continu du **29 Juin au 02 Septembre 2018**, toutes les heures de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

GETSLIB'



La location de Vélos à Assistance Électrique en libre-service sera possible **dès le début du mois de Juin 2018**. Les conditions d'utilisation et la tarification sont inchangées. Pour les Gêtois, résidents et saisonniers, l'abonnement « Saison » leur permettra, comme en 2017, de régler la totalité de leurs trajets à la fin de la saison, moyennant une caution de 350,00 € (Renseignements à l'Office du Tourisme).

Nouveautés 2018 : Une station supplémentaire va être installée au Plan Fert, et le parc sera étoffé de 5 vélos supplémentaires.

STATIONNEMENT

ZONES BLEUES

Les parkings de la Forge et du Pied de l'Adroit ne sont pas en zones bleues pendant la saison d'été.

Le stationnement y est gratuit et non limité dans le temps. Les places de parking du Vieux Village et de la Rue du Centre (devant le Week-End) restent en zones bleues pour faciliter la rotation des véhicules aux abords des commerces.

VIE MUNICIPALE

INAUGURATION DU RANFOILLY EXPRESS

Organisée par la commune des Gets en partenariat avec le constructeur LEITNER, l'inauguration du Ranfoilly Express, en service depuis le mois de Décembre, a eu lieu le **Mercredi 14 Mars 2018** en présence d'élus du département et de la région, et de toutes les entreprises ayant participé à sa construction.



Ce matin du 14 Mars, on avait du mal à y croire : après un début de semaine maussade et les chutes de neige de la veille, c'est un ciel bleu azur qui nous a accompagné tout au long de cette journée d'inauguration. Après le discours officiel de Mr le Maire et l'intervention du sénateur Jean-Claude Carle, de la conseillère régionale Astrid Baud-Roche, du conseiller départemental Nicolas Rubin, du président des Portes

du Soleil Georges Coquillard, et de Denis Ribot président de Leitner France, tous les skieurs présents sur le domaine ont pu profiter du spectacle festif de la Fanfare « Les Princes de LR », conviée pour l'occasion. Une raclette géante est ensuite venue rassasier les 150 invités, avant qu'ils ne rejoignent les autres remontées mécaniques du domaine pour terminer cette journée en beauté.

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX RÉCOMPENSÉS



Le maire des Gets et son conseil municipal ont souhaité saluer l'engagement de cinq employés communaux. Une cérémonie a donc été organisée le **jeudi 29 Mars 2018**, afin de remettre ces médailles.

Gisèle BARRAS, après une longue carrière entre la régie municipale des remontées mécaniques et son poste d'ATSEM à l'école publique de la commune, a ainsi reçu la médaille d'argent pour 20 ans de bons et loyaux services.

L'occasion de fêter aussi son départ, puisqu'elle a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 01/01/18. **Rémy COPPEL** a été honoré de la médaille d'or pour ses 35 années passées au sein des services techniques où il est entré en 1982. **Karl DOUCET**, œuvrant dans le même service, a quant à lui reçu la médaille d'argent.

Roland LAVANCHY, qui a poursuivi sa carrière au service eau/assainissement des Gets depuis 2012, a été distingué de la médaille de vermeil pour 30 années passées dans la fonction publique territoriale. Enfin, **Dominique COPPEL**, figure emblématique de l'accueil de la Mairie, s'est vue remettre la médaille de Vermeil en récompense de ses 30 années de dévouement au service de la collectivité.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les bureaux de la mairie et des services techniques seront exceptionnellement fermés du **10 au 12 Mai inclus**.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée du **7 au 18 Mai 2018 inclus**. Pour rappel, les jours d'ouverture en dehors de cette période sont les **Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi, de 14h00 à 18h00**.

BUREAU DE POSTE

Pendant les travaux du bureau de poste de Morzine, le bureau des Gets accueillera du **9 Mai au 09 Juin 2018** le service des Opérations

financières et postales du **Lundi au Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H, et le Samedi de 9H à 12H**.

Le retrait des colis et recommandés sera toujours disponible aux Gets de **9h à 12h**, ou au bureau de poste de Morzine de **9H à 12H et de 14H à 17H**.

NOUVELLE ANTENNE RELAIS ORANGE

Le relais provisoire de la gare du TSD des Chavannes installé en automne 2017 sera remplacé en 2018. La nouvelle antenne relais se situera sur Carry, au sommet du télésiège du Stade. Le dossier d'information est consultable en mairie.

INFOS ENVIRONNEMENT



RAMASSAGE DES DÉCHETS

Le Samedi 9 Juin 2018, la commune organise sa traditionnelle journée consacrée au ramassage des déchets, en partenariat avec l'association « Mountain Riders ».

Le grand nettoyage de Printemps a sonné ! Il est temps de penser à effacer toutes les traces que les skieurs ont pu laisser dans la nature pendant l'hiver. **Le RDV est fixé à 9H00 sous le porche de la Maison des Gets où nous vous attendrons pour partager une boisson chaude et répartir les groupes selon les zones.** Le ramassage se déroulera toute la matinée (*Gants et sacs poubelle fournis*). A midi un buffet sera offert par la municipalité à tous les participants.

Inscription sur : www.lesgets-mairie.eu (page d'accueil) ou directement à l'accueil de la mairie.

BANCS EN PLASTIQUE RECYCLÉ

S'inscrivant dans une démarche Ecocitoyenne et responsable, et visant à réduire au minimum l'impact de son activité touristique sur l'environnement, la commune a fait le choix d'installer **des bancs en plastique recyclé de la marque « Plas Eco »** sur les sentiers du Mt-Caly et du Mt-Chéry.

DESHERBAGE ECOLOGIQUE

Les services techniques ont fait l'acquisition d'une **machine de désherbage écologique à l'eau chaude**. Cette méthode sans pesticide permet de désherber de manière efficace et écologique.

TOILETTES SÈCHES

Des toilettes sèches à vermicompostage seront installées **au sous-sol de l'ancienne fruitière de Mt-Caly**. Le compostage se fait sur le même principe que le lombricompostage des déchets de cuisine. Dans les deux cas, ce sont des vers de fumier (et non des lombrics) qui assurent le compostage.

UN COUR D'EAU BORDE VOTRE PROPRIÉTÉ ?

Si votre terrain jouxte un cours d'eau, vous êtes tenu à un entretien régulier de celui-ci.

Cet entretien a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique notamment par enlèvement des embâcles (obstacles), débris flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) publie un **guide du riverain qui s'adresse aux propriétaires riverains d'un cours d'eau** et décrit de manière synthétique les opérations d'entretien courant qu'ils peuvent réaliser sans solliciter l'accord des services de la police de l'eau (Etat).



Le Guide du riverain est consultable en Mairie ou sur la page d'accueil du site internet de la commune : www.lesgets-mairie.eu

Servitudes de marchepied

Pour rappel, les propriétés riveraines d'un cours d'eau ou d'un lac domanial sont grevées sur chaque rive d'une **servitude de 3,25 mètres**, dite servitude de marchepied. Cette servitude impose aux propriétaires, locataires ou exploitants, de **laisser libre le passage sur une largeur de 3,25 m le long des cours et plans d'eau domaniaux qui bordent leurs propriétés**.

INFOS TRAVAUX

REMISE EN ETAT POST-HIVERNAL

Cet hiver aura été l'un des plus enneigés de ces dernières années. Le gel, la neige et les opérations de déneigement ont causé des dégâts importants sur les routes, la maçonnerie et mobilier urbain. Les services techniques se lancent donc ce printemps dans une grande opération de remise en état des infrastructures.

PONT DE GIBANNAZ

Les travaux de réfection du pont vont reprendre au printemps.

RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE

L'avis de Marché public pour la réhabilitation de l'ancien Presbytère sur ses 4 niveaux a été publié le 12/04/18. Le nouveau bâtiment accueillera divers associations, et le dispensaire sera déménagé dans les anciens locaux du service eau/assainissement en contrebas.

<http://www.lesgets-mairie.eu/La-Mairie-en-ligne/Marches-Publics>

MODULES FITNESS LAC DES ÉCOLES

2 Nouveaux modules « FITNESS » seront installés au lac des écoles. Ils viennent compléter les 9 appareils déjà présents sur le site.

RETENUE DE LA RENARDIÈRE

Avis d'ouverture d'enquête publique

Le public pourra éventuellement transmettre ses observations par voie électronique à l'adresse :

ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Plus de renseignements sur le site internet de la mairie ou sur les panneaux d'affichage.

INFOS PRATIQUES

VOUS PERCUTEZ UN ANIMAL SUR LA ROUTE ?



Vous devez prévenir immédiatement la commune du lieu de l'accident (pendant les heures d'ouverture) ou la gendarmerie (17) qui donneront l'autorisation de transporter l'animal.

Attention : le déplacement du gibier est soumis à des règles strictes (art. L424-9 du code de l'environnement).

Infos complémentaires sur le site de la fédération des chasseurs de Haute-Savoie : www.chasseurs74.fr

CONCOURS DE DECORATIONS DE NOËL

Cette année, la remise des prix du concours de décoration de Noël et hivernales pour la saison 2017/18 aura lieu à l'automne 2018 en même temps que les récompenses du concours de fleurissement.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

La Municipalité organise comme chaque année son concours annuel de fleurissement ouvert à tous les habitants souhaitant contribuer à l'amélioration du cadre de vie de leur commune.

Inscriptions en mairie jusqu'à fin juillet 2018.



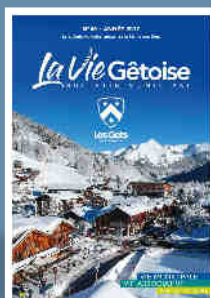
NAISSANCES

**NOUS SOUHAITONS
LA BIENVENUE
À NOS NOUVEAUX
PETITS GÉTOIS !**

Alexandre GOUBERT
Fils de Caroline PELVAT
& de Jocelyn GOUBERT.
Né le 21 février 2018.

Lucas BASTARD
Fils de Angélique CHAPELAY
& de Thierry BASTARD.
Né le 2 Mars 2018.

Noa MAZEAU
Fille de Manon SOMBART
& de Gregory MAZEAU.
Née le 24 Janvier 2018.



LA VIE GÊTOISE N°48 EST ARRIVÉE !

La nouvelle édition de notre bulletin municipal « La Vie Gêtoise » est en cours de distribution dans vos boîtes aux lettres.

Retrouvez d'ores et déjà la version en ligne sur le site de la mairie.



RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN PLUi-H ?

Le PLUi-H est avant tout un document d'urbanisme. Il a deux objectifs principaux :

- Définir les orientations d'un projet d'**aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.**
- Déterminer une **politique et des objectifs en matière d'habitat durable et solidaire** répondant aux besoins actuels et futurs du Haut-Chablais.



L'élaboration de ce document stratégique d'urbanisme se fait **AVEC LA POPULATION** : tout au long de l'avancement des études, une période de concertation est mise en place afin de **réfléchir ensemble à l'avenir du territoire et construire un projet durable**, ambitieux et partagé. La dernière réunion publique a eu lieu mardi 24 AVRIL dernier à Morzine.

L'objectif du PLUi-H consiste à réglementer l'occupation intercommunale des sols via la **détermination de règles de constructions applicables à toutes les communes de la CCHC**, qui remplacera à terme les documents d'urbanisme communaux.

C'est dire toute l'importance de ce document et la nécessité pour la population de se tenir informée. C'est pourquoi, H. Anthonioz, Maire des Gets, tient à rappeler aux habitants et propriétaires de la commune tous les enjeux de ce projet :



« Vous n'êtes pas sans savoir qu'un PLUi-H est en cours d'élaboration depuis 2016 (PLUi-H = Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec volet Habitat). L'enquête publique de ce nouveau document est prévue pour le second semestre 2019, pour une **mise en application au 1^{er} Janvier 2020**... Ce document annulera et remplacera notre PLU actuel, pour une application durant environ quinze ans.

De grandes restrictions de constructibilité y sont imposées par les services de l'Etat : réduction de plus de 10 HA constructibles, sur les 39 HA possible de notre PLU actuel. La seconde réunion d'information du public concernant cette élaboration en cours, a eu lieu le 24 Avril dernier au Palais des Sports de Morzine, où nous avons pu compter les Gêtois y assistant sur les doigts de la main. Je ne peux qu'encourager les propriétaires fonciers à suivre l'élaboration de ce document de plus près... »

H. Anthonioz
Maire des Gets

